

CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2019

Présents : 30

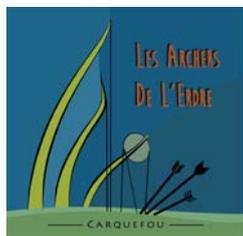
Représentés par pouvoir : 32

62 membres présents ou représentés sur 153 membres inscrits à cette date. Selon l'article 17 des statuts, plus d'un quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut délibérer.

La séance est ouverte à 20h30 suivant l'ordre du jour de la convocation :

- Rapport moral année sportive 2018,
- Rapport financier 2018,
- Budget prévisionnel 2019,
- Autorisation de Pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les cotisations,
- Élections au Conseil d'Administration – Composition du bureau.
- Questions diverses.

Le Président, Jean-Luc BOUCHART ajoute, dans les questions diverses, un point concernant la tenue officielle du club et la présentation d'un étudiant en service civique au club.

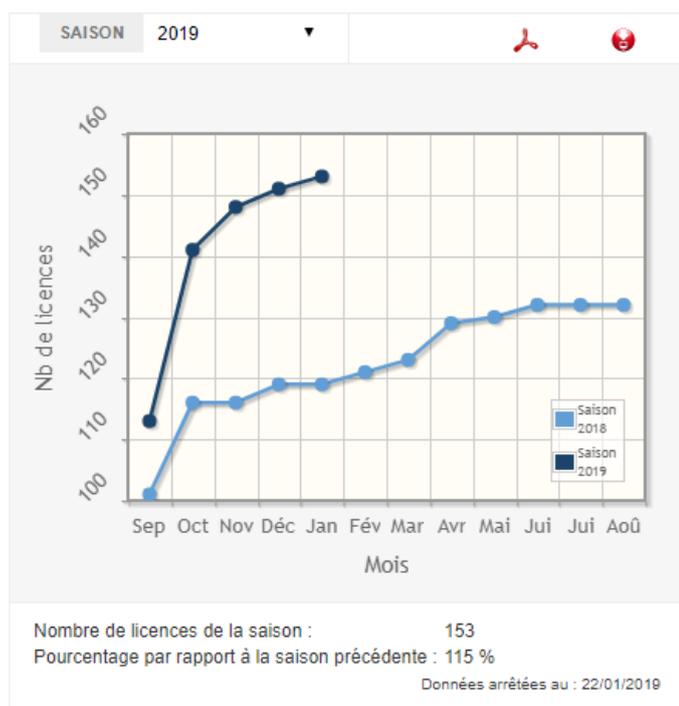


CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

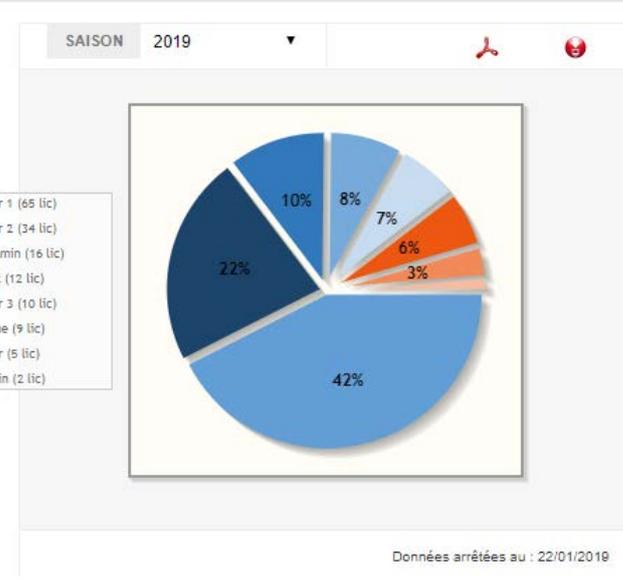
Rapport moral année 2019 :

Rapport moral - année 2018

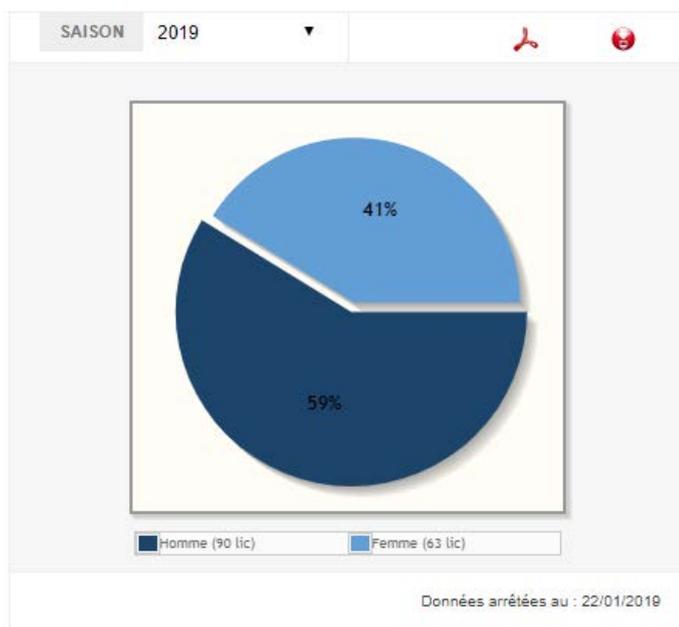
Effectifs du club au 31/12/2018 :



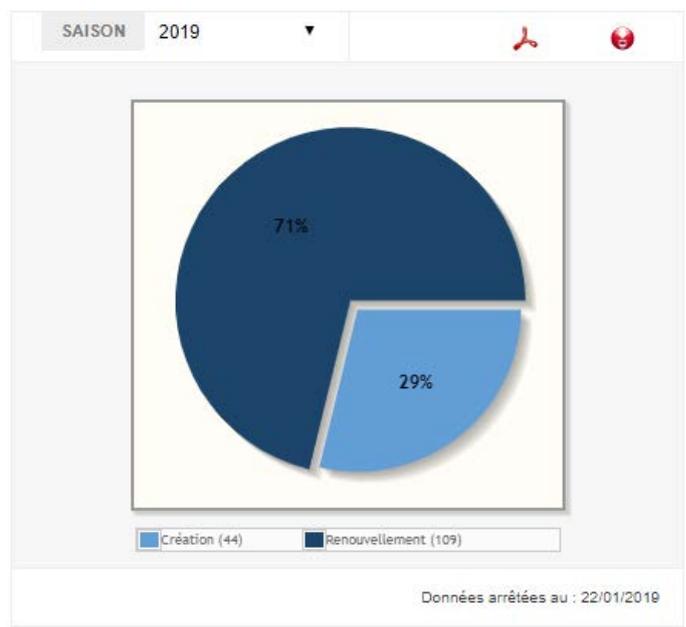
LICENCES PAR CATÉGORIE D'AGE

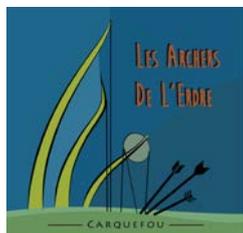


HOMMES / FEMMES



CRÉATION / RENOUELEMENT





CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Constat : une augmentation des effectifs (pas d'élèves de l'IMT cette année. Mais la salle est saturée à certains cours et il est impossible de multiplier les horaires. Il faut noter aussi le maintien du taux de renouvellement de licences.

La représentation des jeunes reste faible, 30% malgré l'arrivée de nombreux débutants en septembre 2018.

Fonctionnement du club :

Les cours

- Au premier semestre :
 - 13 heures 30 de cours assurés par des entraîneurs bénévoles (JL Bouchart, Frédéric Hervy, Philippe Moy, Adrien Garandel) et un brevet d'état : Franck Cadoret (salarié du CD 44) qui prend en charge les cours du mardi (20h-22h), jeudi (18h30-22h) et samedi matin (9h-12h) et les cours du mardi de 18h30 à 20h en alternance avec Jean-Luc
 - Ouverture de salle le lundi soir et mercredi soir (4 heures)
 - Adrien participe au cours des adultes débutants (mercredi et vendredi)
- Au deuxième semestre
 - 19 heures de cours assurés par des entraîneurs bénévoles (JL Bouchart, Frédéric Hervy, FX Bouchart) et un brevet d'état : Franck Cadoret (indépendant) qui prend en charge les cours du mardi (20h-22h), mercredi (14h-20h) avec Philippe Moy et jeudi (17h-22h)
 - Adrien assure l'ouverture de salle le lundi soir
 - Ouverture d'une section Handicap – cours jeudi de 17h à 18h
- Deux nouveaux entraîneurs en 2018 : Mathilde Glatigny et Adrien Garandel

Arbitrage

4 arbitres : Fabian Bussonnière, Alexandra Jobert, Bernard Leroux, Jean-Luc Bouchart

Le bénévolat représente :

- Cours, ouverture des salles : 650 heures
- Gestion du club (président, secrétaire, trésorier) : 300 heures
- Manifestations, organisation concours : 270 heures
- Entretien matériel : 80 heures

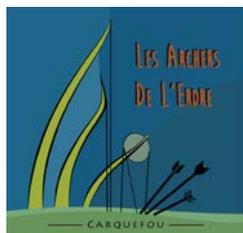
Manifestations :

- 3 Concours sélectifs aux championnats de France
 - En janvier 2018 - Salle Alella
 - Concours extérieur au terrain de la Tournière.
 - Concours en octobre dans la nouvelle salle
- Animations pour des CE de sociétés de la région nantaise.
- Cours pour les élèves de l'Ecole des Mines intégrés à leur cursus.
- Animations d'été avec la commune de Carquefou (2 après-midi)
- Animations pour diverses entreprises au 2^{ème} semestre

Participations des archers aux concours (année 2017-2018) :

Répartition des compétiteurs par nature de compétition :

- 39 compétiteurs en salle
- 13 compétiteurs en Fita



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

- 11 compétiteurs en fédéral
- 4 compétiteurs pour les autres disciplines

De nombreux podiums pour nos compétiteurs lors des concours dont :

- 3 participations au championnat de France (Fita, campagne)
- 2 titres en championnat régional
- 1 titre en championnat départemental, 2 podiums

Le résultat des équipes :

- Equipe hommes Arc Classique : 5ème en division régionale excellence (70m)
- Equipes femmes Arc Classique : Montée en D2 (1ère en DRE)

Finances

Mise en place d'une comptabilité sous Assoconnect avec paiement en ligne, édition des bordereaux de remise de chèques, rapprochement automatique ...

Cette application comprend aussi le mailing et un site internet (à mettre en place)

Vie du club

- Contacts avec la Mairie pour améliorer les installations du club, des avancées importantes :
 - Salle et terrain transférés au Moulin Boisseau
 - Livraison en septembre 2018
 - Transfert du matériel (plusieurs journées)
 - Aménagement de la salle de stockage et de l'archerie
- Entretien du matériel (flèches, etc ...) par Philippe Moy, tous les mercredis.
- Réfection de la ciblerie du terrain de Tir Campagne, aménagement du terrain avec des archers du club de St Herblain

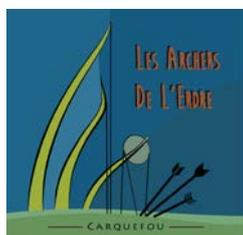
Vote de l'AG sur le rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 62 voix

Le rapport moral 2018 est adopté à l'unanimité

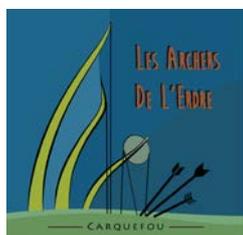


CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Rapport financier 2018 :

Réalisé 2018

CHARGES	Montant en Eu- ros	PRODUITS	Montant en Euros
60-Achats	21222	70-Ventes de produits finis, prestations de services	15 299 €
Achats d'études et de prestations de service	13418	Marchandises	3 790 €
Achats non stockés de matières et fournitures	5202	Prestations de services	7 385 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	3 109 €
Achat Marchandises Bar et Alimentation	592	Sponsoring	1 015 €
Fournitures administratives	193	74-Subventions d'exploitation	3 715 €
Autres fournitures – tenues de club	1817	Etat (à détailler ci-dessous)	1 500 €
61-Services extérieurs	1257	CNDS	1 500 €
Sous-traitance générale		Sport emploi	0 €
Locations mobilières et immobilières	150		
Entretien et réparation			
Assurances	650		
Divers (dont formation)	457	Conseil Régional	
62-Autres services extérieurs	2889	Conseil général	0 €
Divers	229		
Frais de transport	544	Communes (à détailler)	2 215 €
Déplacements, missions et réceptions	538	Carquefou	2 215 €
Frais postaux et de télécommunication	84		
Services bancaires	74		0 €
Inscriptions concours	1421	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
63-Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunérations	0		
Autres impôts et taxes			
64-Charges de personnel	0	Fonds européens	



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Rémunération du personnel	0	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	0	Autres	
Autres charges de personnel			
65-Autres charges de gestion courante	11184	75-autres produits de gestion courante	21 167 €
Divers	348		
Créances	1797		
Reversement Licence FFTA	9039	Cotisations	21 167 €
66-Charges financières	0	Autres (précisez)	
		76-produits financiers	129 €
67-Charges exceptionnelles	0	77-produits exceptionnels	0 €
Pénalités amendes fiscales et pénales	0		
	0	sur opérations de gestion	
68-Dotation aux amortissements, provisions	0	sur exercices antérieurs	
Provisions en attente de facturation de prestation			
Total des charges	36 552 €	Total des produits	40 311 €
		Résultats 2018	3 759 €

Vote de l'AG sur le rapport financier 2018 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 62 voix.

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

Affectation du solde positif de 3759 € en réserve, dont 3000 € pour les services de l'entraîneur Franck CADORET et 759 € pour l'achat de matériel pour les débutants.

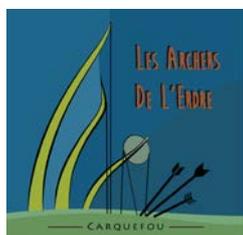
Vote de l'AG :

Contre 0

Abstention : 0

Pour : 62 voix

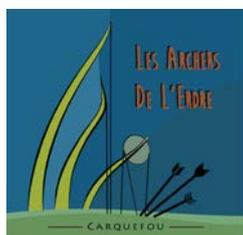
L'affectation proposée est validée à l'unanimité



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

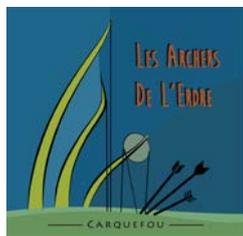
Budget prévisionnel 2019 :

CHARGES	Montant en Euros	PRODUITS	Montant en Euros
60-Achats	20650	70-Ventes de produits finis, prestations de services	10 500 €
Achats d'études et de prestations de service	15000	Marchandises	3 500 €
Achats non stockés de matières et fournitures	4000	Prestations de services	4 000 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	1 500 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500	Sponsoring	1 500 €
Fournitures administratives	150	74-Subventions d'exploitation	3 450 €
Autres fournitures - tenues de club	1000	Etat (à détailler ci-dessous)	1 000 €
61-Services extérieurs	1250	CNDS	1 000 €
Sous-traitance générale		Sport emploi	0 €
Locations mobilières et immobilières	150		
Entretien et réparation	0		
Assurances	600		
Divers	500	Conseil Régional	
62-Autres services extérieurs	4350	Conseil général	0 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	150		
Frais de transport	500	Communes (à détailler)	2 450 €
Déplacements, missions et réceptions	2000	Carquefou	2 450 €
Frais postaux et de télécommunication	100		
Services bancaires	100		0 €
Inscriptions concours	1500	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
63-Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunérations	0		



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Autres impôts et taxes			
64-Charges de personnel	0	Fonds européens	
Rémunération du personnel	0	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	0	Autres	0 €
Autres charges de personnel			
65-Autres charges de gestion courante	9500	75-autres produits de gestion courante	21 000 €
Divers	500		
Reversement Licence FFTA	9000	Cotisations	21 000 €
66-Charges financières	0	Autres (précisez)	
		76-produits financiers	0 €
67-Charges exceptionnelles	0	77-produits exceptionnels	0 €
	0		
	0	sur opérations de gestion	
68-Dotation aux amortissements, provisions	0	sur exercices antérieurs	
		78-reprise sur provisions	800 €
Total des charges	35 750 €	Total des produits	35 750 €



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Vote de l'AG sur le budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 0

Le budget prévisionnel 2019 est validé à l'unanimité

Autorisation de Pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les cotisations :

L'article 6 des statuts prévoit que l'Assemblée Générale fixe le montant des cotisations sur proposition du conseil d'administration, or à la date de réunion de cette AG il est difficile de fixer le montant de la cotisation de la saison 2020 : le prix des licences 2020 de la FFTA n'est pas encore connu, le prélèvement du Comité Régional non plus, aussi le Président demande à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil d'Administration à fixer le prix des prochaines cotisations, étant entendu que si des variations importantes étaient nécessaires une assemblée générale extraordinaire serait alors convoquée en juin.

Vote de l'Assemblée Générale :

Contre 0

Abstention : 0

Pour 62 voix.

Autorisation est donnée au CA, par l'AG, de fixer le montant des cotisations de la saison 2020.

Election au Conseil d'Administration :

Lucie SÉBILLET quitte le CA et par conséquent sa fonction de trésorière ; une candidate s'est déclarée pour entrer au CA : Anne LAMBOLEY.

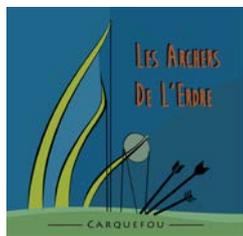
Vote de l'AG sur l'entrée au CA de Mme Anne LAMBOLEY :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 62 voix.

A l'unanimité Mme Anne LAMBOLEY est élue au CA pour une durée de 6 ans.



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

Questions diverses :

Présentation de Gwendal QUEVERDO, étudiant, en service civique au club.

Gwendal est en 3^{ème} année de Bachelor Management du sport à Rennes, après avoir fait deux années de STAPS à Rennes II. Dans le cadre du service civique pris en charge par la FFTA, il va être présent au club sur des missions de marketing, communication, amélioration des réseaux sociaux du club, gestion d'événements sportifs : Dans ce cadre il va travailler sur des éléments de communication pour la recherche de sponsors, le développement d'animations au sein des entreprises et revoir les moyens de communication du club.

Tenue de club : Plusieurs archers et archères, notamment des équipes ont demandé à ce que la tenue officielle du club comporte un pantalon noir. Le Président n'est pas opposé au principe mais pose quelques conditions :

- Trouver des pantalons de bonne qualité, vieillissant bien au niveau de la couleur,
- Des pantalons dont la production dans le temps est assurée,
- L'obligation de mettre le logo du club sur ce pantalon ;

Gwendal, dans le cadre de son service civique est chargé de faire des recherches et des propositions.

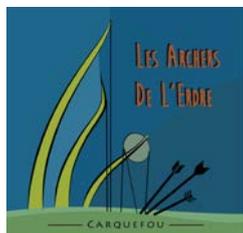
Le Président souhaite que l'AG se prononce sur l'ensemble de ces propositions qui sont alors mises au vote.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 61

Les propositions, ci-dessus, du Président sont validées par l'Assemblée Générale.



CLUB des ARCHERS DE L'ERDRE

A l'issue de la séance le Président réunit le Conseil d'administration pour combler le poste de trésorier. Lors de cette réunion François-Xavier BOUCHART fait part de son retrait de la fonction de trésorier-adjoint pour des raisons professionnelles.

Deux membres du club expriment leur intérêt pour cette fonction : Valérie CHAUVEAU et Anne Lamboley. A l'unanimité, le CA installe, Valérie CHAUVEAU au poste de trésorière et Anne LAMBOLEY au poste de trésorière adjoint.

La nouvelle composition du CA et du bureau sont les suivantes :

	Fonction
Jean-Luc BOUCHART	Président
Bernard LEROUX	Secrétaire
Valérie CHAUVEAU	Trésorière
Pierre Valleau	Sec-Adjoint
Anne LAMBOLEY	Tres-Adjoint
FX BOUCHART	
Frédéric HERVY	
Maëlle ABASQ	
Julie BEAUFRÉ	
Adrien GARANDEL	
Mathilde GLATIGNY	
Philippe MOY	

Le secrétaire du club

CLUB DES ARCHERS DE L'ERDRE
CARQUEFOU

Bernard LEROUX